

PROGRAMME

DES

Jeux Olympiques de 1900

PARIS.

COMITÉ INTERNATIONAL DES
JEUX OLYMPIQUES:

Président. M. le Baron Pierre de Coubertin.

Membres. — MM. Lord Amthill, Londres; le commandant V. Black, Stockholm; D. Bikelas, Athènes; le Comte Brunetta d'Usseaux, Turin; le Comte M. de Bousies, Bruxelles; le Général de Boutowski, Saint-Petersbourg; E. Callot, Paris; L. A. Cuff, Christ Chure (N.-Zélande); le docteur Jiri Guth, Prague; G. Herbert, Londres; Fr. Kemény, Budapest; W. M. Sloane, New-York; le Baron F. W. de Tyll, Velsen (Pays-Bas); J. B. Zubair, Concepcion del Uruguay, (Rép. Argentine).

COMITÉ D'ORGANISATION DES
JEUX OLYMPIQUES DE 1900

Président: M. le Vicomte de la Rochefoucauld.

Secrétaire général: M. Robert Fournier-Sarlovèze.

Membres. — MM. le Comte Philippe d'Alsace, G. Baugrand, le Baron Jean de Bellet (Lawn-Tennis); le Comte A. de Berthier de Sauvigny, (Tir à l'arc); P. de Boulogne, (Yachting); Georges Bourdon, (Sports athlétiques); B. oussod, le Duc de Brissac, G. Stechly, (Boxe); E. Caillat, (Aviron); Charles Cambefort, le Baron de Carayon La Tour, le Comte Chandon de Briailles, le Marquis de Chasseloup-Laubat, M. Dubonnet, (Aviron); R. Dupuytren, député; le Comte d'Esterno, le Baron André de Fleury, Alfred Gallard, le Comte A. de Guebriant, (Yachting); Gordon Bennett, J. J. Nusserand, le Baron La Caze, le Baron Lejeune, (Polo); le Duc de Lorge, Frédéric Mallet, le Comte F. de Maillé (Vélocipédie); F. de Neuville, Arthur O'Connor, (Courte Paume); le Comte N. Potocki, (Escrime); le Comte Jacques de Pourtalès (Golf); Ch. Richefeu, (Longue Paume); André Toutain, le Comte Turquet de la Boisserie, Hébrard de Villeneuve, (Escrime).

PROGRAMME DES JEUX

Sports athlétiques. — Courses à pied: 100 m., 400 m., 1500 mètres, (sources plates), 110 mètres, (cour- ses de haies).

Concours: Sauts en longueur et en hauteur (running long et high jumps).

Saut à la perche, (Pole vault).
Lancement du poids, (Putting the weight) et du disque.

Pentathlon, (championnat général d'athlétisme), 4 épreuves: 100 ou 400 m., 800 ou 1500 mètres.—Sauts en hauteur, en longueur ou à la perche.— Lancement du poids ou du disque.

(Règlements de l'Union des Sociétés françaises des Sports athlétiques).

Gymnastique. — Exercices individuels: Corde lisse en traction des bras.— Rétablissements divers à la barre fixe.— Mouvements aux anneaux.— Barres parallèles profondes. Saut au cheval.— Travail des poids.

Escrime.— Assauts de fleuret, de sabre et d'épée.— (Amateurs, professeurs civils et militaires). (Règlements de la Société d'Encouragement de l'Escrime).

Assauts de boxe anglaise et de boxe française.

Assauts de canne et de bâton.
Lutte: suisse et romaine.

Sports nautiques.— Yachting. courses à la voile en rivière (Yachts au-dessous de 5 tonneaux.— Courses à la voile en mer, (Yachts de 20 tonneaux).

(Règlements du Cercle de la Voile de Paris et de l'Union des Yachts français).

Aviron: Un rameur: 2000 mètres sans virage (Skiffs).

Deux rameurs de pointe: 2400 mètres sans virage (Outriggers).

Quatre rameurs de pointe: 2,400 mètres sans virage.

Huit rameurs de pointe: 2100 mètres sans virage.

Natation: Courses de vitesse: 100 mètres.

Courses de fond et vitesse: 500 mètres.

Courses de fond: 1000 mètres.

Concours de plongeon et de sauvetage.
Walter-Polo.

Vélocipédie. — Course de vitesse: 2000 m., sur piste, sans entraîneurs.

Courses de fond: 100 kilomètres, sur piste, sans entraîneurs.

(L'entraînement mécanique sera prohibé).

Courses de tandems: 3000 mètres, sur piste, sans entraîneurs.

Sport hippique.— Polo, (Règlements des Clubs de Hurlingham et Paris).

Jeux. — Foot-Ball (Rugby et Association).

Cricket.

Golf (Règlements de Saint-Andrews, modifié selon les nécessités locales).

Lawn-Tennis (simple et double).

Crown-Fennis.

Hockey.

Longue-Paume.

Courte-Paume.

Alpinisme.— Un prix olympique sera décerné à l'auteur de l'ascension la plus remarquable accomplie sur un point quelconque du globe depuis la célébration des Jeux olympiques de 1896.

Tir à l'arc.— (Un règlement de concours est à l'étude).

Patinage.— (Un règlement de concours est à l'étude).

N.B.— Conformément aux décisions fondamentales du Congrès olympique de 1894, les Concours olympiques sont réservés aux seuls amateurs répondant aux définitions adoptées par l'Union des Sports athlétiques, l'Amateur Athletic Association d'Angleterre et les autres Sociétés d'Amateurs du monde.

Les concours sont tous des "championnats".

Les dates et lieux des concours ainsi que les dates de clôture des engagements, bien que déjà fixés, seront publiés ultérieurement, le Comité d'organisation se réservant d'introduire, s'il y a lieu, quelques modifications dans cette partie du programme.

Les prix consisteront en objets d'art, exclusivement.

Toutes les communications relatives aux jeux olympiques de 1900, doivent être adressées: 47 rue de Varennes, Paris, ou à M. J. X. Perrault, rue St Denis, Montréal.

P. S.—Pour la meilleure compréhension du programme, nous croyons devoir observer que le mètre équivaut à la verge, à peu de différence près.

On peut également s'adresser aux Bureaux du Sport Illustré, 73 rue St. Jacques
MONTREAL.